

Les Saisons de la Voix



18^e concours International de la mélodie de Gordes

Monic Cecconi-Botella

Inscriptions

www.lessaisonsdelavoix.com

Léontina Vaduva

présidente du jury

**samedi 5 septembre
dimanche 6 septembre 2026**

Gordes / Hôtel de Ville / Espace Simiane



Membres du jury

Monique Albergati

Déléguée consulaire d'Italie,
Présidente de Petit-Palais Diffusion

Valérie Chevalier

Directrice générale de l'Opéra Orchestre national
Montpellier Occitanie

Eve Coquart

Directrice générale et artistique
de Clermont Auvergne Opéra

Victoria Jung

Conseillère artistique de L'avant-scène opéra
(Neuchâtel – Suisse)

Marine Thoreau La Salle

Pianiste cheffe de chant

Xavier Adenot

Directeur de production de l'Opéra de Massy

Jules Bigey

Adjoint au directeur artistique de l'Opéra national
du Capitole de Toulouse

Jérôme Brunetière

Directeur général et artistique de l'opéra
métropolitain de Toulon

Patrick Canac

Président des Musicales du Luberon

Jean-Michel Dhuez

Animateur et Conseiller artistique de Radio-Classique,
directeur du Festival Lyrique de Montperreux

Cyril Diederich

Chef d'orchestre, directeur artistique des Concerts
au Coucher de Soleil d'Oppède-le-Vieux

Jérôme Gay

Président de Génération Opéra

Sylvain Jaccard

Directeur artistique du Chœur Novantiqua

Dieter Kaegi

Directeur du TOBS (Opéra Bienne-Soleure, Suisse)

Martin Kubich

Directeur de Vichy Culture, directeur de la culture
de la Ville de Vichy

Richard Martet

Conseiller artistique des Saisons de la Voix de
Gordes, Président du jury Voix des Outre-mer

Hadrien Oléon-Perrin

Président de l'Association Massenet Internationale

Frédéric Roels

Directeur de l'Opéra Grand Avignon

Éric Rouchaud

Directeur du Théâtre Impérial-
Opéra de Compiègne

Présidente du jury

Leontina Vaduva

Soprano

pianistes accompagnatrices

Ayaka Niwano et Juliette Sabbah

Le concours comprend deux catégories :

samedi 5 septembre 2026

à partir de 15h

Catégorie solistes

non accompagné(e)s d'un(e) pianiste ;

dimanche 6 septembre 2026

de 11h à 13h et à partir de 14h30

Catégorie duos chant / piano

accompagné(e)s de leur pianiste.

Auditions

Le concours se déroulera en public, sur deux journées, à l'**Espace Simiane (mairie de Gordes)** pour la **catégorie solistes chant**, samedi 5 septembre 2026 à partir de 15h ; pour la **catégorie duos chant-piano**, dimanche 6 septembre 2026 de 11h à 13h, et à partir de 14h30. Proclamation des résultats dimanche en fin de journée, à l'issue des délibérations du jury.

Modalités d'inscriptions par mail

Un droit d'inscription est demandé à tout participant(e) soit : **Soliste** : 50 € / **Duo** : 100 €. Les candidat(e)s doivent fournir les pièces suivantes : un curriculum vitae, une photographie, une photocopie de la pièce d'identité, le règlement des frais d'inscription, le programme de concours avec la fiche des mélodies choisies et **la fiche d'inscription dûment remplie (disponible sur le site www.lesseasonsdelaivoix.com)**.

Ouvert à toutes nationalités et dont l'âge est compris entre 18 ans et 32 ans à la date du concours. Tout(e) candidat(e) ayant présenté sa candidature lors des concours précédents et dont le dossier n'avait pas été retenu peut se présenter à nouveau au concours. Tout(e) candidat(e) ayant déjà été sélectionné(e) au concours mais n'en ayant pas été lauréat(e) peut à nouveau présenter sa candidature.

Clôture des inscriptions

le mercredi 26 août 2026 à minuit.

Conditions d'inscription

Concours ouvert aux candidat(e)s en cours de scolarité dans un centre de formation lyrique français ou étranger ; ou étudiant avec un professeur de chant et/ou de piano ; ou titulaire d'un prix de conservatoire ou de concours ; ou justifiant d'une expérience professionnelle.

Règlement du concours

Les candidats doivent obligatoirement interpréter trois œuvres ne devant pas dépasser au total 10 minutes (les partitions sont autorisées) : **une mélodie en français**, d'un compositeur français ou étranger + **une mélodie en langue étrangère** + **une mélodie contemporaine**, écrite à partir de 1970. **Une mélodie doit être du 19^e siècle.**

Conditions d'accueil

et d'hébergement des candidat(e)s

Les candidat(e)s sont pris en charge dès leur arrivée à Gordes ou à l'arrivée de la correspondance d'autobus à Maubec (Coustellet, 5 km de Gordes). Les 60 premiers inscrits sont hébergés gratuitement par l'association en gîte ou chez l'habitant, à Gordes ou à proximité. En revanche, les frais de transport engagés par les candidat(e)s restent à leur charge.

Pour les lauréats 2026

Master class + concert : deux fois 5 journées de Master class à Gardes en mai et juillet 2027 + Concerts de clôture

Prix et récompenses : Ville de Gordes : 2000 €

Département de Vaucluse : 1000 €

Prix Monic Ceccoli-Botella : 1500 €

Leontina Vaduva (Prix spécial) : 1000 €

Karine Deshayé (Prix spécial) : 1000 €

Génération Opéra : 1000 €

Prix de l'Association Massenet International

Prix de l'Association Massenet International,

pour une mélodie de Massenet ou de ses

contemporains français : 1000 €

Avant-Scène Opéra (Neuchâtel) : 1000 €

Petit-Palais Diffusion : 600 €

Marianna : 500 €

Concerts et récitals : Opéra Grand Avignon, Clermont Auvergne Opéra, Théâtre Impérial-Opéra de Compiègne, Opéra de Massy, Opéra National de Montpellier Occitanie, Opéra métropolitain de Toulon, Opéra national du Capitole de Toulouse, Opéra TOBS (Bienne-Sol-leure - Suisse), Musicales du Lubéron, Concerts au coucher de Soleil d'Oppède-le-vieux, Festival de Montperreux, Chœur Novantiqua, les Saisons de la Voix de Gordes, Opéra de Vichy, L'avant-scène opéra (Neuchâtel - Suisse).

Auditions

Two open hearing days at **La Mairie de Gordes, Salle Simiane**: category **soloists singers** on Saturday september 5, 2026 from 3.00 pm and category **duets voice/piano** on Sunday 6 September 2026 from 10.30 am to 1 pm, and from 2.30 pm. Announcement of results on Sunday evening.

Terms and conditions

Candidates must either be part of a lyrical training center ; or have earned a prize in a conservatory competition ; or being able to prove professional experience. **The competition is open to soloists singers or duets voice/piano** of any nationality from 18 to 32 years old.

Procedure of registration

A registration fee is required to all the candidates: soloist singer €50 / duets: €100. The applicants have to send the following documents: a curriculum vitae, a photo, a copy of an identity card or passport, the program of arias for the competition, the registration fee and **a completed registration form (available on website at www.lessaisonsdelavoix.com)**

Contest rules

Candidates must perform three works not exceeding 10 minutes (partitions are allowed): **a melody in french** by a French composer or a non French composer + **a melody in a foreign language** + a contemporary song (post 1970, by a french or non French composer) - **One of the three melodies should be from the 19th century.**

Registration closing

on August 26, 2026 at midnight.

Reception and accommodation for applicants

Les Saisons de la Voix take care of the candidates at their arrivals in Gordes ; or at the bus station in Maubec (Coustellet, 5km from Gordes). The first 60 candidates will be offered free accommodation, thanks to the association, hosting in private homes or in cottages, in Gordes or nearby. However, the travels and transferts will be in charge of applicants.

For the 2026 winners

Master class + concert: 4 days of master classes in Gordes in May and July 2027 + Closing concert.

Awards & Honors (refer to *Prix et récompenses*).



**Renseignements
bureau du concours**

Carol Poirson

Déléguée à l'organisation du concours

envoi des dossiers

concours.gordes@lessaisonsdelavoix.com

tél. + 33 (0)4 90 04 82 19

+ 33 (0)7 83 64 90 78



Toutes les informations, règlement complet
et fiche d'inscription sur le site

**All information, complete rules
and registration form on the website**

www.lessaisonsdelavoix.com



BRUN DE VIAN-TIRAN

